



Droit du travail, fonctionnaire à la préfecture de paris

Par Visiteur

Bonjour

je suis fonctionnaire cat C à la prefecture de police de paris

j'ai été arrêté pendant 1 semaine et j'ai envoyé à mon employeur et à la ss les volets de l'arrêt par lettre simple.

Aujourd'hui, jour de reprise, mon employeur me dit ne pas avoir reçu cet arrêt. Que puis-je faire pour prouver ma bonne foi ? on ne peut pas toujours envoyer ces courriers en recommandé !!!

cela m'inquiète car depuis plusieurs mois, on cherche à me coller une faute pour pouvoir me révoquer et le harcèlement continue. Aidez moi svp

Par Visiteur

Chère madame,

Aujourd'hui, jour de reprise, mon employeur me dit ne pas avoir reçu cet arrêt. Que puis-je faire pour prouver ma bonne foi ? on ne peut pas toujours envoyer ces courriers en recommandé !!!

cela m'inquiète car depuis plusieurs mois, on cherche à me coller une faute pour pouvoir me révoquer et le harcèlement continue. Aidez moi svp

Malheureusement, dans la mesure où il s'agit d'un courrier simple, rien ne peut prouver que votre employeur l'a bien reçu. Ce qui est en cause, ce n'est pas votre bonne ou mauvaise foi, c'est simplement le fait que l'employeur ait ou non bien reçu votre volet relatif à l'arrêt médical, et sur ce point, rien ne peut prouver qu'il l'a bien reçu..

Que compte faire votre employeur?

Très cordialement.

Par Visiteur

Aucune idée , que peut-il faire ? J'ai fait une photocopie de mon arrêt ; je le lui donnerai demain, j'espère que cela lui suffira.

Par Visiteur

Chère madame,

aucune idée , que peut-il faire ? J'ai fait une photocopie de mon arrêt ; je le lui donnerai demain, j'espère que cela lui suffira.

Un licenciement pour abandon de poste est toujours possible mais vu le contexte, cela serait tout de même disproportionné à priori. Aucun moyen de savoir ce qu'il va faire à priori.

Le mieux est d'attendre la suite afin de connaître sa décision. Il sera alors possible d'organiser votre défense et vos arguments. Difficile pour le moment de vous défendre alors que vous ne savez pas sur quel terrain vous battre..

Très cordialement.